

Hypothèses sur le sujet en état limite

Jean-Jacques RASSIAL

(9) « La ville moderne est une forêt de symboles », proclamait Baudelaire ! La banlieue, post-moderne, échec de l'espoir pas si fantaisiste que ça de construire les villes à la campagne, a vite produit ces quartiers de jungle où réémerge un réel particulier, un réel du symbolique, ne serait-ce que sous la forme sympathique du verlan, du tag ou du rap, pour l'instant en France. Construire la réalité, son monde de qualité imaginaire, comme un ensemble de représentations, exige préalablement l'acceptation, qui pouvait sembler naturelle naguère suivant les voies d'une transmission qui s'imposait d'entrée pour la plupart, des contraintes symboliques et d'une castration qui permettent, entre autres effets, une appropriation double de la pensée et du corps propre.

Ces retours de réel, post-modernes parce que les solutions cartésienne et kantienne ne suffisent plus à les contenir, ne sont plus accidentels et exceptionnels, mais aujourd'hui phénomène de masse et producteurs d'un (10) certain type de sujet qui reste dans un entre-deux, entre deux lois, entre deux langues, entre deux nationalités, entre deux âges, et de ce fait est voué à être pas tout, pas tout à fait, sur un mode tel que la solution féminisante de l'hystérie qu'il voisine, lui est insuffisante pour répondre de se clivage.

C'est de ces nouveaux « métèques », au sens proposé il y a seize ans par Charles Melman, dont nous allons parler, non pour réduire lesdits états-limites à cette situation banlieusarde, d'être, comme le dit poliment Philippe Levy, un « ban du lieu », mais en soulignant que la multiplication de ces sujets « postmodernes » et la forte articulation entre cette clinique et une clinique du lien social nous demande de ne pas laisser la question de ces états dits limites dans les poubelles de la psychanalyse postfreudienne.

Laissant cette réflexion sur les banlieues pour des journées fin octobre à l'université de Villetaneuse, et l'abord du cas considéré comme princeps par les théoriciens de l'état-limite, celui de l'Homme aux loups, pour les journées de l'A.F. à Nice, je vous proposerai sur un mode assertorique que je déploie dans un livre en cours, quelques thèmes, hypothèses et questions qui nous permettent d'une part d'accepter un certain usage de ce diagnostic

comme décrivant une situation psychopathologique spécifique, d'autre part de concevoir ce concept dans le cadre de nos catégories, c'est-à-dire sans la révision de la métapsychologie freudienne que proposent, par exemple, Green et Bergeret, et avec l'aide des outils produits par Lacan.

Première série d'hypothèses, disons cliniques.

1) Historiquement, la notion d'état-limite est venue masquer deux impasses dans lesquelles se sont fourvoyés les Anglo-saxons et surtout les Américains, l'une psychanalytique, l'autre psychiatrique, et, par là-même, artificiellement, construire un terrain apparemment commun à deux pratiques inconciliables. Du côté des analystes, fondamentalement, c'est un échec à théoriser le transfert et la confusion, liée à l'idéologie de l'analyse des résistances, entre transfert imaginaire (analysable, dirait Safouan) et transfert symbolique (analysant) qui les a conduits à concevoir ce premier monstre – il y en a d'autres – qu'est l'idée d'une « psychose du transfert » chez des sujets considérés comme névrosés. A l'envers, du côté de la psychiatrie, c'est l'abandon d'une (11) approche étiologique, psychogénétique, c'est-à-dire diachronique, au profit d'une description synchronique, dont l'apogée est D.S. Miste, et même parfois une conception pseudo-structuraliste – puisqu'incluant la dynamique de la structure – qui l'a conduit à poser ce diagnostic dans tous les cas d'un diagnostic différentiel difficile entre névrose et psychose. De fait, ce n'est pas la même chose : il n'y a pas compréhension mutuelle entre l'état-limite de la psychanalyse et celui de la psychiatrie ; en France, c'est tout l'écart entre Green et Bergeret.

2) Il y a toute une série de situations cliniques qui, elles aussi, ont produit des monstres, cette fois psychopathologiques, et dont nous avons du mal à rendre compte dans leur spécificité différentielle d'avec les manifestations de structures cliniques déjà connues – ce qui n'exige pas, j'y reviendrai, d'inventer une nouvelle structure. Je pense en particulier : premièrement, à tout ce qui est reconnu sous les diverses appellations de psychopathie ou de perversion sociale ; deuxièmement, à ces phénomènes parfois de bouffées délirantes isolées, mais aussi de panne (je traduis ainsi le *breakdown* de Winnicott) de la pensée ou du narcissisme ; troisièmement, et je le privilégierai pour m'y attarder un peu dans le temps qui m'est imparti, ce qui est désigné par nos collègues comme l'anxio-dépression. Non seulement angoisse et dépression ne portent pas sur le même objet (cf. la fin du séminaire sur *L'angoisse*), mais surtout n'ont pas le même statut métapsychologique si l'on ne réduit pas, bien sûr, la dépression à la mélancolie. L'angoisse est un affect – voire, si l'on suit Lacan, le seul affect – alors que le seul mode sur lequel, au-delà de la description et hors mélancolie, on puisse user psychanalytiquement du concept de dépression est de le définir, avec Mélanie Klein ou pas, comme une position. Or, en restant au niveau phénoménologique, il est vrai que, alors que, c'est essentiel dans la clinique de l'adolescent, il y a un usage défensif possible de la dépression contre l'angoisse – par exemple, se considérer comme trop nul et l'enjeu comme sans intérêt pour éviter l'épreuve anxigène de l'examen – ou bien l'angoisse contre la dépression – prendre des risques ou jouer à se faire peur pour éviter l'ennui et la morosité –, il y a un certain nombre de sujets, et probablement en croissance, pour (12) qui cette dialectique est inefficace et qui « réussissent », pourrait-on dire, à combiner angoisse et dépression. Pour ma part, plutôt que d'user de ce terme d'anxio-dépression, je préférerais qu'on réhabilite un vieux mot philosophique qui décrit cette situation, celui d'« inquiétude ». Or, si l'approche purement

descriptive est, au-delà de la pharmacologie, insuffisante, il me semble que le rabattement de cette manifestation sur l'expression symptomatique de telle ou telle structure névrotique, voire psychotique, est aussi réductrice.

3) D'où une troisième réflexion plus épistémologique puisqu'il s'agit de proposer un troisième ou un quatrième niveau de la psychopathologie, des niveaux dont la confusion justifie tous les abus, en particulier celui des théoriciens de l'état-limite qui ne peuvent lui donner une place structurale qu'à la condition – là, Green et Bergeret se rejoignent – d'éliminer l'idée d'une structure perverse à laquelle l'état-limite se substituerait, Green contestant l'idée que la névrose serait le négatif de la perversion, et Bergeret intégrant les perversions dans l'état-limite. En en restant à un point de vue épistémologique, moi aussi, je l'ai dit, assertorique et simplificateur, les psychopathologies produites par la psychanalyse, la psychiatrie, mais aussi les psychologies cliniques, se distinguent voire s'opposent non seulement de par la méthode de leur élaboration et la praxis qui y est associée mais aussi par l'objet qu'elles visent ou plutôt construisent : la psychanalyse vise, intentionnellement, la structure, c'est-à-dire la construction, présentifiée dans le transfert, de a , S_1 , S_2 , A , etc., à laquelle chacun est assujéti donc produit comme sujet ; la psychiatrie, légitimement, privilégie, parfois malheureusement en excluant cette question structurale, mais pas nécessairement, les formes ou l'expression manifestes de cette combinatoire, c'est-à-dire s'attarde sur une morbidité à propos de laquelle l'un des enjeux des débats actuels est de savoir de quel niveau elle dépend ; enfin, la psychologie clinique, et projective, excluant, si l'on suit Lagache, toute approche économique et topique, examine d'un point de vue dynamique et psychogénétique les conditions d'émergence ou de défense contre des processus primaires sur lesquels, et c'est ce qui la fonde, elle ne veut rien savoir. Pour valider (13) le concept d'état-limite, donc plutôt que celui de *borderline*, autrement que comme une structure clinique – ou, selon ce pseudo-structuralisme psychiatrique dont Bergeret est le meilleur représentant, d'une astructure –, je proposerai de considérer comme non réductible à ces trois niveaux, un autre niveau, celui de l'état non plus de la structure, du symptôme ou du moi, mais de ce que Lacan a nommé *sinthôme*. De l'état-limite comme un état du sinthôme, c'est ce que je vais expliciter dans la seconde série d'hypothèses.

4) Ce sont les propositions de Lacan dans le séminaire sur Joyce qui permettent de concevoir un état du sinthôme, certes dépendant mais autonome quant à la structure. Partons d'une citation ¹ :

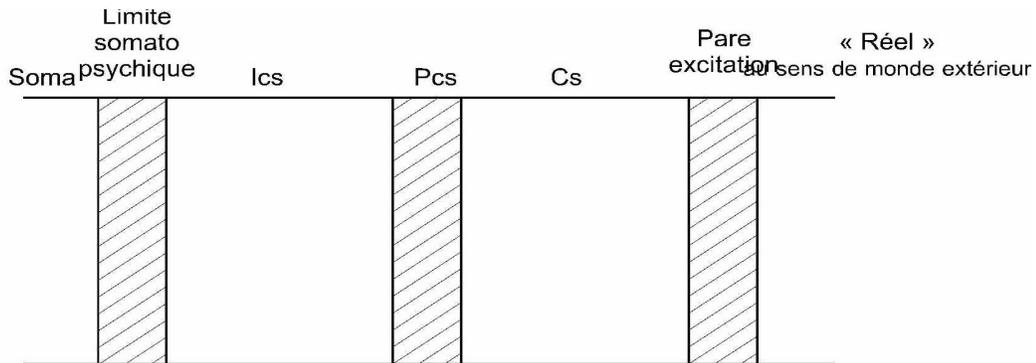
« Ce dont il s'agit, c'est de savoir si oui ou non Joyce était fou, pourquoi après tout ne l'aurait-il pas été ? Ceci d'autant plus que ça n'est pas un privilège, s'il est vrai que *chez la plupart*, le Symbolique, l'Imaginaire et le Réel sont embrouillés au point de se continuer l'un dans l'autre, s'il n'y a pas d'opération qui les distinguent dans une chaîne (...) Pourquoi ne pas saisir que chacune de ces boucles se continue *pour chacun* dans l'autre d'une façon strictement non distinguée, et que du même coup, c'est pas un privilège d'être fou ! »

Et Lacan nous propose, distinct du noeud de trèfle qui se ferme en noeud, une boucle dessinant trois espaces plus un central, que l'une des formes d'un rond sinthomal peut fixer. Ainsi, dans un usage constructiviste des noeuds, si les trois ronds RSI ont même valeur, le quatrième, celui du Sinthôme, a nécessairement

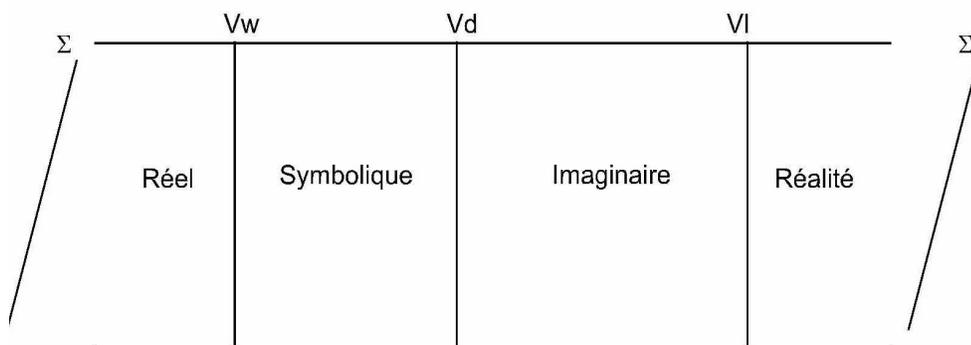
1 Pp. 94-95, éd. A.F.

un statut autre, second, non pas secondaire, par rapport, dirais-je au risque d'un usage métaphorique, à sa qualité de fil qui attache ou, selon les cas, double l'attache des trois ronds structuraux. J'appelle état-limite, un état du nouage tel que, par ce fil sinthonal, RSI ou bien est masqué comme borroméen, ou bien est masqué comme noeud de trèfle, ou bien, selon la formule de Lacan, « la boucle part en floche ». J'ai bien sûr une écriture en réserve, mais je laisse les débats topologiques à cet (14)après-midi, pour distinguer ces états-limites secondaires à la névrose et à la psychose que seraient les deux premiers cas et le troisième cas qui serait le seul à définir un véritable état-limite comme un état non pas structural puisqu'un rien pourrait le faire basculer éventuellement vers un état confusionnel, mais fragile, provisoire, même si ce provisoire, étayé, peut tenir le coup jusqu'au bout.

5) La cinquième hypothèse porterait sur l'autre versant du mot, c'est-à-dire sur le concept de limite, qui devrait tout de même dans notre référence à la topologie nous arrêter. Pour le propos, je partirai d'un schéma de Green que je simplifie parce qu'il est un peu fourre-tout, mais il me semble utilisable ² :



Je lui substituerai cet autre schéma :



Je propose d'abord de substituer – là aussi, je simplifie – les catégories RSI et Réalité aux zones qu'il présente, ainsi que *Verwerfung*, *Verdrängung* et (15)*Verleugnung* aux limites. Je laisse pour ailleurs toute justification. Ce qui m'importe c'est, sur cette bande, d'écrire le sinthôme ; or, je ne l'écrirai pas au

lieu d'une des limites internes, mais bien en repliant cette bande à la jonction du réel et de la réalité. Dans ce repliement de la bande tout recouvrement est possible, d'une part du plus fin au plus large, d'autre part toute torsion, simple, de Moebius ou double. J'appelle limite, dans le concept d'état-limite, la situation où réel et réalité se recouvrent de telle sorte que soit impossible leur disjonction, c'est-à-dire que la réalité soit ramenée à sa qualité imaginaire déterminée par le symbolique, alors que le Réel trouve son lieu d'être, de l'autre côté, ce qui reste de ce qui a pu être symbolisé. C'est le ratage de cette opération Σ (sigma, le sinthôme), qui s'indique dans ce sans limite que Jean-Pierre Lebrun a heureusement substitué à cette limite qui n'est pas du registre de la *Verwerfung* psychique, ni de la *Verdrängung* névrotique, ni de la *Verleugnung* perverse, sauf à constater que cette opération de recouvrement réel/réalité à la fois utilise à minima ces trois négations et en limite les conséquences.

6) Je laisse à nos débats la question de savoir en quoi, emportant un enjeu social, celui du malaise actuel de la culture, ces sujets post-modernes témoignent d'une carence particulière du Nom-du-Père, non réductible à celles qui ordonnent les psychoses, les névroses ou les perversions, pour proposer une hypothèse sur la construction du sinthôme dont on peut mesurer qu'elle suit, puisque Lacan substitue aisément l'un à l'autre, sa nomination de quatrième rond, les avatars des Noms-du-Père – et de ladite réalité psychique, par ailleurs. Au sens fort de la Tuche, ce sujet en état-limite témoigne d'avoir été victime de mauvaises rencontres – que Bergeret d'un coup de force théorique va nommer traumatismes.

De ces mauvaises rencontres, ou de ces rencontres qui mettent à mal le sujet, on peut déjà en compter trois que nul n'évite sauf sur un mode pathologique possible : la première, c'est celle de la métaphore paternelle quoiqu'en fasse le sujet, qu'il s'en serve comme le névrosé, l'expulse comme le psychotique ou la laisse de côté comme l'autiste ; la seconde, c'est celle de l'Oedipe qui donne sens, « comme un (16)guignol » disait Lacan, à cette métaphore au risque d'un moment phobique, et si le névrosé s'y embrouille et s'en débrouille à la fois, le pervers y trouve raison de ne pas céder à l'Oedipe son désir déjà là ; la troisième, c'est ce que j'appelle l'opération adolescence où se valide, ou s'invalide parfois, ces premières rencontres et les réponses de naguère. Enfin, à toute époque, peuvent se jouer d'autres rencontres, d'amour, par exemple, mais aussi celle d'un maître, voire d'un analyste. Or chacune de ces rencontres est l'occasion d'une interrogation sur le Nom-du-Père, de la production de nouveaux Noms-du-Père, et, par là d'élaboration du sinthôme. Les voisinages cliniques du sujet en état-limite avec un autisme, cette fois secondaire, avec la phobie, la perversion, la psychopathie mais aussi avec cette folie privée qu'évoque Green, n'indiquent pas son appartenance à tel ou tel ensemble psychopathologique, mais seulement que ce sujet a été, disons, sensible, plus que d'autres, au caractère essentiel de chacune de ces rencontres, qui restent pour lui plus vives que pour d'autres, au risque qu'il en vienne à errer de ne pas se laisser duper par les réponses possibles.

Ainsi, il ne s'agit pas d'isoler une nouvelle entité clinique, encore moins à mi-

chemin de la névrose et de la psychose, mais pas non plus de négliger ce que des patients de plus en plus nombreux viennent nous montrer de la difficulté de s'humaniser dans le socius actuel. Pour conclure quand même et anticiper sur les journées de Nice, un mot sur l'Homme aux loups que les théoriciens des états-limites anglo-saxons ou français définissent comme état-limite, ce que je laisse en suspens puisque ce diagnostic d'état, j'y insiste, n'est pas un diagnostic de structure. La réussite de Freud avec Sergueï – et je dis réussite à l'encontre de ces auteurs comme de toute la tradition freudienne pour qui, évidemment, il s'agit d'un échec – c'est que malgré les déboires de sa vie personnelle et analytique, peut-on dire, l'Homme aux loups n'ait pas fini sa vie dans la folie. Il a tenu à un fil, cet autre fils de Freud – T. Bokanowski a découvert que Ferenczi lui avait succédé, aux mêmes heures, sur le divan de Freud –, un autre fil sinthomal, celui que Freud lui a donné en construisant un roman oedipien.